

# MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Pictogramme SGH	Code de description	Mention	Type de danger
	<b>Bombe explosant</b> SGH 01	Danger/attention	<b>Explosion</b> occasionnée au contact d'une flamme, d'une étincelle, par frottement, sous l'effet de la chaleur ou d'un choc...
	<b>Flamme</b> SGH 02	Danger/attention	(Auto-)inflammation déclenchée par les étincelles, la chaleur, le contact de l'eau...
	<b>Flamme au-dessus d'un cercle</b> SGH 03	Danger/attention	<b>Augmentation des incendies même</b> en l'absence d'air, déclenchement d'un incendie dans l'environnement
	<b>Bouteille de gaz</b> SGH 04	Attention	<b>Éclatement</b> de la bouteille de gaz <b>Lésion due au froid</b> en cas de contact
	<b>Corrosivité</b> SGH 05	Danger/attention	<b>Brûlure chimique</b> occasionnant de graves lésions tissulaires <b>Destruction de métaux</b>
	<b>Tête de mort</b> SGH 06	Danger	<b>Intoxication pouvant entraîner la mort</b> avec de faibles quantités et par bref contact
	<b>Point d'exclamation</b> SGH 07	Attention	<b>Irritation, conséquence pour la santé, endommagement de la couche d'ozone</b>
	<b>Risque pour la santé</b> SGH 08	Danger/attention	<b>Conséquences très graves pour la santé</b> avec effet à retardement
	<b>Environnement</b> SGH 09	Attention	<b>Intoxication</b> des organismes aquatiques <b>Préjudices sur le long terme de l'écosystème</b>

Source : GHS-Memocard « Gefahrstoffe kompakt » | 1ère édition. Dortmund : 2011  
Institut fédéral pour la sécurité et la santé - centre d'informations | Boîte postale 17 02 02 | 44061 Dortmund

• **Les phrases H et P** sont des mentions de danger et des conseils de prudence pour les matières dangereuses qui sont utilisées dans le cadre du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH). Le GHS des Nations unies est un système unique mondial de classification des produits chimiques et d'étiquetage de ces produits sur les emballages et dans les fiches de données de sécurité. Le Parlement européen et le Conseil ont ordonné la mise en œuvre du SGH au sein de l'UE depuis 2010 pour les substances et depuis 2015 pour les mélanges. Ils ont fixé des délais de transition durant lesquels il est encore possible de se référer aux anciennes directives (directive 64/548/CEE et directive 1999/45/CE). Les phrases H et P remplacent, dans l'identification SGH, les phrases R et S utilisées dans l'identification UE.

• **Les phrases R et S** (« phrases de risque et conseils de prudence ») sont des messages d'avertissement codifiés visant à déterminer les caractéristiques de danger des matières dangereuses, des éléments et composés ainsi que des préparations en résultant. Ces dernières, en combinaison avec les indications de danger et les symboles de danger apparentés, ont été en vigueur jusqu'en 2015 (en plus d'un délai de 2 ans en vue de la liquidation des stocks) pour les mélanges portant la signalisation des substances dangereuses prescrite dans l'UE. Nous vous avons détaillé ci-après l'ensemble des phrases H et P ainsi que toutes les phrases R et S.

#### Indication :

Bernd Kraft® adapte en continu ses étiquettes aux dernières connaissances scientifiques et modifications législatives. C'est pourquoi la gamme de produits et liste de prix fait uniquement écho à la version actuelle au moment de la rédaction. Les indications sur nos étiquettes sont déterminantes.

## Phrases H

Le premier chiffre du numéro à trois chiffres se réfère au groupe de danger :

**2 Dangers physico-chimiques**

**3 Risques pour la santé**

**4 Risques pour l'environnement**

### Dangers physico-chimiques

H200	Explosif instable.
H201	Explosif ; danger d'explosion en masse.
H202	Explosif ; danger sérieux de projection.
H203	Explosif ; danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection.
H204	Danger d'incendie ou de projection.
H205	Danger d'explosion en masse en cas d'incendie.
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H221	Gaz inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H223	Aérosol inflammable.
H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H228	Matière solide inflammable.
H229	Réceptacle sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H230	Peut exploser même en l'absence d'air.
H231	Peut exploser même en l'absence d'air à une pression et/ou température élevée(s).
H240	Peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H250	S'enflamme spontanément au contact de l'air.
H251	Matière auto-échauffante ; peut s'enflammer.
H252	Matière auto-échauffante en grandes quantités ; peut s'enflammer.
H260	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
H261	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
H270	Peut provoquer ou aggraver un incendie ; comburant.
H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion ; comburant puissant.
H272	Peut aggraver un incendie ; comburant.
H280	Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H281	Contient un gaz réfrigéré ; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.

### 3 Risques pour la santé

H300	Mortel en cas d'ingestion.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H303	Peut être nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H305	Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H313	Peut être nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H316	Provoque une légère irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H333	Peut être nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H340	Peut induire des anomalies génétiques (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger).
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger).
H350	Peut provoquer le cancer. o oral (voie orale), d dermal (contact cutané), i Inhalation (inhalation)
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H360	Peut nuire à la fertilité (D) ou au fœtus (F) (indiquer l'effet s'il est connu) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger).
H361	Susceptible de nuire à la fertilité (D) ou au fœtus (F) (indiquer l'effet s'il est connu) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger).
H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger).
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger).

### 4 Risques pour l'environnement

H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H401	Toxique pour les organismes aquatiques.
H402	Nocif pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
H420	Nuit à la santé publique et à l'environnement en détruisant l'ozone dans la haute atmosphère.

### Caractéristiques de danger complémentaires des dangers physiques de l'UE

- EUH001 Explosif à l'état sec.  
 EUH006 Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.  
 EUH014 Réagit violemment au contact de l'eau.  
 EUH018 Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.  
 EUH019 Peut former des peroxydes explosifs.  
 EUH044 Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

### Risques pour la santé

- EUH029 Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques.  
 EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.  
 EUH032 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.  
 EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 EUH070 Toxique par contact oculaire.  
 EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

### Risques pour l'environnement

- EUH059 Dangereux pour la couche d'ozone.

### Éléments de désignation complémentaires de l'UE

- EUH201 Contient du plomb. Ne pas utiliser sur les objets susceptibles d'être mâchés ou sucés par des enfants.

- EUH202 Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.  
 EUH203 Contient du chrome (VI). Peut produire une réaction allergique.  
 EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH206 Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).  
 EUH207 Attention ! Contient du cadmium. Des fumées dangereuses se développent pendant l'utilisation. Voir les informations fournies par le fabricant. Respecter les consignes de sécurité.  
 EUH208 Contient ... (nom de la substance sensibilisante). Peut produire une réaction allergique.  
 EUH209 Peut devenir facilement inflammable en cours d'utilisation. OU Peut devenir inflammable en cours d'utilisation.  
 EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.  
 EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### Éléments de désignation complémentaires selon TRGS 200

- A26 Uniquement pour les utilisateurs professionnels  
 A96 Uniquement pour une utilisation dans des installations industrielles

## Phrases P

Le premier chiffre du numéro à trois chiffres se réfère au groupe de danger :

- 1** Instructions générales  
**2** Prévention  
**3** Contre-mesures  
**4** Stockage  
**5** Déchets

### 1 Instructions générales

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
 P102 Tenir hors de portée des enfants.  
 P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

### 2 Prévention

- P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. (Sources(s) d'ignition applicable(s) à spécifier par le fabricant/fournisseur).  
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
 P220 Tenir/stocker à l'écart des vêtements/.../matières combustibles. (Matières incompatibles à spécifier par le fabricant/fournisseur).  
 P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.  
 P222 Ne pas laisser au contact de l'air.  
 P223 Éviter tout contact avec l'eau, à cause du risque de réaction violente et d'inflammation spontanée.

- P230 Maintenir humidifié avec ... (matériau approprié à spécifier par le fabricant/fournisseur. - lorsque l'assèchement augmente le risque d'explosion, dans la mesure où cela n'est pas nécessaire pour les processus de fabrication ou d'exploitation (par ex. pour la nitrocellulose).  
 P231 Manipuler sous gaz inerte.  
 P232 Protéger de l'humidité.  
 P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
 P235 Tenir au frais.  
 P240 Mise à la terre du récipient et du matériel de réception. (-dans le cas où le matériau sensible aux décharges électrostatiques est transvasé ; -dans le cas où le produit est volatil et peut occasionner une atmosphère dangereuse).  
 P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.  
 P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
 P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
 P244 S'assurer de l'absence de graisse et d'huile sur les soupapes de réduction.  
 P250 Éviter les abrasions/les chocs/.../les frottements. (... Type non autorisé de la contrainte mécanique à spécifier par le fabricant/fournisseur).  
 P251 Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. (Toxicité aiguë par inhalation, toxicité spécifique pour certains organes cibles : conditions applicables à spécifier par le fabricant/fournisseur. Brûlure de la peau, toxicité reproductive : -Préciser : ne pas respirer de poussière ou de brouillard susceptible de survenir en cas de d'utilisation de particules de poussière ou de brouillard inhalables).
- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. (Conditions applicables à spécifier par le fabricant/fournisseur).
- P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.
- P264 Se laver ... soigneusement après manipulation. (Parties du corps à laver après manipulation à spécifier par le fabricant/fournisseur). 1. Mains 2. Visage
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement. (-si cela n'est pas conforme à l'usage prévu).
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
- P282 Porter des gants isolants contre le froid/un équipement de protection du visage/des yeux.
- P283 Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.
- P284 Porter un équipement de protection respiratoire. (Équipement à spécifier par le fabricant/fournisseur).
- P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. (Équipement à spécifier par le fabricant/fournisseur).
- P231 + P232 Manipuler sous gaz inerte. Protéger de l'humidité.
- P235 + P410 Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
- P334 Rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide. P335 Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau.
- P336 Dégeler les parties gelées avec de l'eau tiède.
- Ne pas frotter les zones touchées.
- P337 Si l'irritation oculaire persiste :
- P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P341 S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P342 En cas de symptômes respiratoires :
- P350 Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
- P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
- P352 Laver abondamment à l'eau et au savon.
- P353 Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P360 Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.
- P361 Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
- P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- P364 Et les laver avant réutilisation.
- P370 En cas d'incendie :
- P371 En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités :
- P372 Risque d'explosion en cas d'incendie.
- P373 NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs.
- P374 Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.
- P375 Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.
- P376 Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.
- P377 Fuite de gaz enflammé : ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.
- P378 Utiliser ... pour l'extinction. (Liquide approprié à spécifier par le fabricant/fournisseur. - dans le cas où l'eau augmente le risque).
- P380 Évacuer la zone.
- P381 Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.
- P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
- P391 Recueillir le produit répandu.
- P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P301 + P312 EN CAS D'INGESTION : en cas de malaise, appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P301+ P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- P302 + P334 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide.
- P302 + P350 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
- P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
- P303 + P361+ P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P304 + P341 EN CAS D'INHALATION : s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

### 3 Contre-mesures

- P301 EN CAS D'INGESTION :
- P302 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :
- P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) :
- P304 EN CAS D'INHALATION :
- P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :
- P306 EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS :
- P307 En cas d'exposition :
- P308 En cas d'exposition prouvée ou suspectée :
- P309 En cas d'exposition ou de malaise :
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P311 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P313 Consulter un médecin.
- P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
- P315 Consulter immédiatement un médecin.
- P320 Un traitement spécifique est urgent (voir ... sur cette étiquette). (Indication sur la notice complémentaire de premiers secours - si l'administration immédiate d'un antidote est nécessaire).
- P321 Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
- P322 Mesures spécifiques (voir ... sur cette étiquette) (Indication sur la notice complémentaire de premiers secours).
- P330 Rincer la bouche.
- P331 NE PAS faire vomir.
- P332 En cas d'irritation cutanée :

- P305 + P351+ P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P306 + P360 EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements et la peau avant de les enlever.
- P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
- P309 + P311 En cas d'exposition ou de malaise : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P335 + P334 Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide.
- P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
- P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P361 + P364 Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P370 + P376 En cas d'incendie : obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.
- P370 + P378 En cas d'incendie : utiliser ... pour l'extinction. (Liquide approprié à spécifier par le fabricant/fournisseur. - dans le cas où l'eau augmente le risque). 1. Sable
- P370 + P380 En cas d'incendie : évacuer la zone.
- P370 + P380 + P375 En cas d'incendie : évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.
- P371 + P380 + P375 En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités : évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

#### 4 Stockage

- P407 Maintenir un intervalle d'air entre les piles/palettes.
- P410 Protéger du rayonnement solaire.
- P411 Stocker à une température ne dépassant pas ... °C/... °F. (Température à spécifier par le fabricant/fournisseur).
- P412 Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
- P413 Stocker les quantités en vrac de plus de ... kg/... lb à une température ne dépassant pas ... °C/... °F. (... quantité et température à spécifier par le fabricant/fournisseur).
- P420 Stocker à l'écart des autres matières.
- P422 Stocker le contenu dans/sous ... (liquide approprié ou gaz inerte approprié à spécifier par le fabricant/fournisseur).
- P402 + P404 Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.
- P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P410 + P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
- P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
- P411 + P235 Stocker à une température ne dépassant pas ... °C/... °F.
- P401 Stocker .... (... à spécifier conformément aux directives locales/régionales/nationales/internationales).
- P402 Stocker dans un endroit sec.
- P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
- P404 Stocker dans un récipient fermé.
- P405 Garder sous clef.
- P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

#### 5 Déchets

- P501 Éliminer le contenu/récipient dans... (... à spécifier conformément aux directives locales/régionales/nationales/internationales).
- P502 Demander des informations relatives à la réutilisation/au recyclage auprès du fabricant/fournisseur.

## Conseils de prudence (phrases S)

### Conseils de prudence phrase S

S 1	Conserver sous clé	S 28.g	Beaucoup d'eau et de savon acide
S 2	Conserver hors de portée des enfants	S 29	Ne pas jeter les résidus dans les égouts
S 3	Conserver dans un endroit frais	S 30	Ne jamais verser de l'eau dans ce produit
S 4	Conserver à l'écart de tout local d'habitation	S 33	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques
S 5	Conserver sous ... (liquide approprié à spécifier par le fabricant) :	S 35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage
S 5.a	Conserver sous l'eau	S 36	Porter un vêtement de protection approprié.
S 5.b	Conserver sous le pétrole S 6 Conserver sous ... (gaz inerte à spécifier par le fabricant) :	S 37	Porter des gants appropriés.
S 6.a	Conserver sous l'azote	S 38	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
S 6.b	Conserver sous l'argon	S 39	Porter un appareil de protection des yeux/du visage
S 7	Conserver le récipient bien fermé	S 40	Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser ... ; matériau à spécifier par le fabricant :
S 8	Conserver le récipient à l'abri de l'humidité		beaucoup d'eau
S 9	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé	S 41	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées
S 12	Ne pas fermer hermétiquement le récipient	S 42	Pendant les fumigations/pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant)
S 13	Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux	S 43	En cas d'incendie, utiliser... (à spécifier par le fabricant) (dans le cas où l'eau augmente le risque, ajouter : « ne pas utiliser d'eau ») :
S 14	Conserver à l'écart des ... (matières incompatibles à indiquer par le fabricant) :	S 43.a	Eau
S 14.a	Conserver à l'écart des agents réducteurs, composés de métaux lourds, acides et alcalis	S 43.b	Eau ou agent d'extinction à poudre
S 14.b	Conserver à l'écart des substances oxydantes ou acides ainsi que des composés de métaux lourds	S 43.c	Agent d'extinction à poudre, pas d'eau
S 14.c	Conserver à l'écart du fer	S 43.d	Dioxyde de carbone, pas d'eau
S 14.d	Conserver à l'écart de l'eau et de la lessive	S 43.e	Halons, pas d'eau
S 14.e	Conserver à l'écart des acides	S 43.f	Sable, pas d'eau
S 14.f	Conserver à l'écart de la lessive	S 43.g	Poudre de métal pour l'extinction, pas d'eau
S 14.g	Conserver à distance des métaux	S 43.h	Dioxyde de carbone ou agent d'extinction à poudre, pas d'eau
S 14.h	Conserver à l'écart des substances oxydantes ou acides	S 45	En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin ; si possible, lui montrer l'étiquette
S 14.i	Conserver à l'écart des substances organiques combustibles	S 46	En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
S 14.j	Conserver à l'écart des acides, agents réducteurs et matériaux combustibles	S 47	Conserver à une température ne dépassant pas ... °C ; à spécifier par le fabricant
S 14.k	Conserver à l'écart des substances combustibles	S 48	Maintenir humide avec ... ; moyen approprié à spécifier par le fabricant : Eau.
S 15	Protéger contre l'humidité	S 49	Conserver uniquement dans le récipient d'origine
S 16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer	S 50	Ne pas mélanger avec ... (à spécifier par le fabricant) :
S 17	Conserver à l'écart des substances combustibles	S 50.a	Acides
S 18	Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence	S 50.b	Lessive
S 20	Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail	S 50.c	Acides forts, bases fortes, métaux non ferreux et leurs sels
S 21	Ne pas fumer pendant le travail	S 51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées
S 22	Ne pas respirer les poussières	S 52	Ne pas utiliser sur de grandes surfaces dans les locaux habités
S 23	Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant) :	S 53	Éviter l'exposition, se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation
S 23.a	Ne pas respirer les gaz	S 54	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux
S 23.b	Ne pas respirer les vapeurs	S 55	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant
S 23.c	Ne pas respirer l'aérosol	S 56	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux
S 23.d	Ne pas respirer les fumées	S 57	Consulter le fabricant ou le fournisseur pour des informations relatives à la récupération ou au recyclage
S 23.e	Ne pas respirer les vapeurs/l'aérosol	S 58	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux
S 24	Éviter le contact avec la peau	S 59	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales, la fiche de données de sécurité
S 25	Éviter le contact avec les yeux	S 60	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou cette étiquette.
S 26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste	S 61	En cas d'accident par inhalation : transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos
S 27	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé	S 62	En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente)
S 28	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup ... (à spécifier par le fabricant) :		
S 28.a	Eau		
S 28.b	Eau et savon		
S 28.c	Eau et savon le plus possible aussi avec du polyéthylène glycol		
S 28.d	Polyéthylène glycol 300 et éthanol (2:1), puis avec beaucoup d'eau et de savon		
S 28.e	Polyéthylène glycol 400		
S 28.f	Polyéthylène glycol 400 puis nettoyage avec beaucoup d'eau		

## Combinaison des phrases S

### Conseils de prudence phrase S

S 1/2	Conserver sous clé et hors de portée des enfants	S 20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant le travail
S 3/7	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais	S 24/25	Éviter le contact avec la peau et les yeux
S 3/9/14	Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des ... (les substances avec lesquelles il faut éviter tout contact doivent être spécifiées par le fabricant) :	S 27/28	En cas de contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec ... (à spécifier par le fabricant)
S 3/9/14.a	Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des agents réducteurs, composés de métaux lourds, acides et alcalis	S 29/35	Ne pas jeter les résidus dans les égouts ; ne se débarrasser des déchets et des récipients qu'en prenant toutes les précautions d'usage
S 3/9/14/49	Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de ... (les substances avec lesquelles il faut éviter tout contact doivent être spécifiées par le fabricant)	S 29/56	Ne pas jeter les résidus dans les égouts ; éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux
S 3/9/49	Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé	S 36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés
S 3/14	Conserver dans un endroit frais à l'écart des ... (les substances avec lesquelles il faut éviter tout contact doivent être spécifiées par le fabricant)	S 36/37/39	Lors du travail, porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
S 7/8	Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité	S 36/39	Lors du travail, porter un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux/du visage
S 7/9	Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé	S 37/39	Lors du travail, porter un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux/du visage
S 7/47	Conserver le récipient bien fermé et à une température ne dépassant pas ... °C (à spécifier par le fabricant)	S 47/49	Conserver uniquement dans le récipient d'origine à une température ne dépassant pas ...°C (à spécifier par le fabricant)